



Réunions d'INFOS SECHERESSE 2018

PROCEDURE DE DECLARATION CALAMITE AGRICOLE 15 mai - 16 juin 2019



2 procédures possibles

- télédéclaration (via Telecalam) Ou
- déclaration papier

Reunions calamité Sécheresse 2018

Les Calamités agricoles : une procédure qui s'essouffle



Limitées maintenant aux risques non assurables ou faiblement couverts : fourrages notamment

Une démarche longue :

- Déclencher la procédure : démarche professionnelle (syndicale)
- Engagement de missions d'enquête terrain
- Inventaire de bilans fourragers (dans le cas de sécheresse) : CA46
- Le Ministère engage des expertises complémentaires : via l'imagerie satellite : GEOSYS, ISOP, AIRBUS

Après passage en comité départemental d'expertise la CNGAR valide un zonage et des taux de pertes sur les dossiers départementaux

- 35- 36 % pour une partie du département du LOT
- Une enveloppe réservée de 3 013 135€ pour le LOT

Des cartes discutables et pas toujours cohérentes



Décades 10 à 29 (avril-octobre)





Pertes prises en compte

Zone Sinistrée : Département (moins RF Bouriane)

<u>Biens sinistrés</u> :

-->Pertes de récolte sur : fourrages

-->Pertes de fond non reconnues à ce jour

Principes d'éligibilité



<u>Généralités</u> :

Attester d'une **assurance** multirisque agricole ou d'une assurance incendie

Ne pas percevoir de pension de retraite agricole

Perte récolte

-->la perte doit être supérieure à 13 % de la valeur du produit brut théorique de l'exploitation,

-->la perte doit atteindre 30 % de la production physique théorique de la production sinistrée.

→ Ne pas être titulaire d'un contrat assurance récolte

<u>Référence</u>: Barème Départemental des Calamités



Outil TELECALAM : procédure prioritaire pour les services du Ministère –

A la demande de la FDSEA procédure papier maintenue sur le LOT



En cas de 1ere utilisation : - inscription au préalable avant accès au site de télédéclaration :

https://usager.agriculture.gouv.fr/inscription_usager/

<u>(aucun document ne doit être versé sur le site,</u> <u>il faut les conserver sur l'exploitation en cas de contrôle)</u> Période de déclaration : 15 mai au 16 juin_

Si Télécalam a déjà été utilisé

Accessible via « Mes démarches », rubrique : exploitation agricole/Demander une indemnisation calamités agricoles

Lien direct :https://identification.agriculture.gouv.fr/login? service=https://ecoagri.agriculture.gouv.fr/calamnat-usager/

Reunions calamité Sécheresse 2018



2 possibilités :

- I'exploitant dispose d'un n°Pacage : les connexions vont se réaliser avec le N° SIRET, le code télepac (ISIS) – à récupérer sur le courrier DDT - création d'un mot de passe personnel
- Sans n°Pacage : il faut attendre la lettre du ministère puis retourner activer le compte





Inscription et création d'un compte personnalisé Télécalam

Aec N° SIRET et Code ISIS : un mot de passe à créer

Réalisation de la Télédéclaration

- via le N° SIRET et le mot de passe personnel créé
- 3 volets successifs :
 - Je déclare mon sinistre
 - Je complète mon justificatif
 - Je signe ma déclaration

Reunions calamité Sécheresse 2018



EAST Amount - Annell



MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE



Californiania

Service d'inscription - v. 3.2.13

Arrival

Bienvenue sur le service d'inscription du Ministère

Détails de la procédure d'inscription Informations I Je souhaite créer un compte. Ce service permet aux usagers du Ministère en charge de l'agriculture Je souhaite activer mon compte grâce au code de s'inscrire, c'est-à-dire de créer et d'activer leur compte de connexion d'activation recu de la part du Ministère. aux téléservices et aux ressources sécurisés mis à leur disposition. Chaque compte de connexion est défini par un identifiant de connexion I'ai oublié mon mot de passe ou bloqué mon compte. et un mot de passe personnel. Les nouveaux utilisateurs peuvent. Is souhaite modifier mon mot de passe. effectuer une démarche de création de compte ou d'activation de compte. - Les utilisateurs déjà insorits peuvent modifier leur mot de passe, ou, s'ils l'ont oublié, débloquer leur compte. Averbisement 1 Les codes envoyés par courner ou par cournel einsi que les mots de passe définis par les utilisateurs sont confidentiels. La transmission de ces moyens d'authentification à des tiers est totalement prosonte. Cette transmission à des tiers dépage le Ministère en charge de l'Apriculture de taute responsabilité vis-à-vis de l'utilization qui pourra ensuite être faite du compte du est relie à ces mayers d'authentification.





		Informations :
		 Si vous représentez une entreprise vous devez disposer d'un SIRET.
12	Je dispose de mon SIRET.	Si vous ne le connaissez plus vou pouvez le retrouver sur le site manageo.fr.
6	Je dispose de mon NUMAGRIN attribué par le Ministère en charge de l'Agriculture.	 Si vous n'étes pas immatriculé veuillez vous adresser au CFE de votre département.
8	Je ne dispose ni d'un SIRET ni d'un NUMAGRIN.	



La procédure d'inscription <u>nécessite</u> <u>un SIRET</u>,

Si le demandeur n'a pas de SIRET, il faut se rapprocher de la DDT



MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ADROUTURE

Le nom de la personne habilitée est le représentant légal ou l'un des associés (pour les GAEC)





ion sompte (*) . # Baiale du code d'activation Télépes

	1. Si wave dessear de veter o
Je dispose du code Télépac et je le saisis.	Télépac, veuillez le saisir dans la zi dédiée.
*Code Telepac I tttipybo	 - Si vous ne disposez plus de ce co choisissez l'option « Je ne dispose du code Télépec » afin de procéde l'envoi d'un nouveau code d'activitoi
🗇 Je ne dispose pas du code Télépac.	

Le code télépac (code à 8 caractères) est disponible sur certains courriers ou en se rapprochant de la DDT . **Ce n'est pas le numéro PACAGE**

Si l'exploitant n'a pas de Pacage, il faut cliquer sur le 2ème choix et attendre le retour du ministère



C'est le demandeur qui choisi son mot de passe



Après cette étape, le compte est créé et actif immédiatement

Il faut aller sur le site de la télédéclaration



Bienvenue sur le portail d'authentification du ministère en charge de l'Agriculture

Pour vous inscrire : <u>cliquez ici</u> Mot de passe oublé, ou compte verrouillé ? <u>cliquez ici</u> Vous devez vous authentifier pour accéder librement à vos applications



Comment vous authentifier ?

Entrez votre identifiant et votre mot de passe puis cliquez sur le bouton M'authentifier. Si vous possédez un certificat, vous pouvez également cliquer sur le bouton M'authentifier par certificat. Une fois authentifié(e), vous accéderez librement à vos applications. L'identifiant est le Siret utilisé pour la création du compte

le mot de passe est celui choisit précédemment

• • • • mention de l'agriculture et de l'almentidos - 301

En attente de ecoagri agriculture gouv.dr...





17:01

15/05/2009

FR 🔺 🍽 🖪 🚯

Il faut cliquer sur « j'accepte » ou « j'accepte définitivement »





📀 🗓 📋 🙆 🕑 🖻

Cliquer sur « Valider et continuer »

https://ecoagri.agriculture.gouv.fr/calamnat-usager/Taces/dossier/infosAvantTeledeclavation.jsp#

Préconisations techniques | Montions légales | Conditions générales d'utilisation

UNISTÈRE DE L'ADROUTURE, DE L'ADROALMENTARE ET DE LA FORÊT

V20/346

Cliquer sur « je déclare mon sinistre »

Choisir le statut dans le menu déroulant Echier Edition Affichage Mistorique Marque-pages Qubits 1 Calamnat Usager - Assista < 0 A Calemont Usager - Guide pour choisir les assurances (calamité Secheresse estivale 2018) - Mozilla Firefox Les plus visités (1) 🔒 (He mational agri 🔞 Besoin d'aide 💥 Déconnecter Quide pour the les anturances (calamité Secheresse estivale 2011 Accueil O Mes télédéclarations antérioures Accural > Effectuer ma demande > Télédéclacer (calamité Secheresse estuvale 2018) Type de bénéficiaire: Agriculture - Propriétaire bailleur Vos autres risques assurés à la date du sinistre **Vos étapes** Bien assurés/risques assurés Caractéristiques de **Fexploitation** Bâtiments d'exploitation en agriculture-Risque incendie et tempête sur bâtiments d'exploitation Déclaration des élevages Aucun élément assurable en agriculture-Gréle Déclaration des élevages Aucun élément assurable en agriculture-Mortalité du bétail particuliers. Déclaration des cultures o Annuler o Valider la sélection Déclaration des récoltes Aide Pour aller d'une étape à l'autre, ٠ vous devez utiliser les boutons en bas de page. Choisir le type O Quitter cet assistant d'assurance et « valider la selection » der et continuer 17:11 FR . . . N D

15/05/201

Vos étapes

Caractéristiques de **Fexploitation**

Déclaration des élevages Déclaration des élevages

particuliers. Déclaration des cultures

Déclaration des récoltes

Aide

Pour aller d'une étape à l'autre, vous devez utiliser les boutons en bas de page.

Quitter cet assistant

En fonction du cheptel, cliquez sur les flèches pour compléter les effectifs

1	Informations pour la saisie des animaux							
	Vous allez saisir les effectifs de vos animaux pour la calamité : Secheresse estivale 2018.							
	Pour chaque catégorie d'élevage :							

 les effectifs permanents à la date du sinistre qui vous sont demandés correspondent aux animaux présents sur votre exploitation à la date du 30 sept. 2018. - Les effectifs vendus l'année précédente coincident au nombre d'animaux que vous avez vendus en 2017. - Les effectifs connus se repportent aux effectifs connus de l'administration car éventuellement déclarés dans d'autres procédures.

Bovins

```
Saisir mes effectifs permanents à la date du sinistre
```

 Saisir mes effectifs vendus l'année précédente **Ovins**, caprins

Saisir mes effectifs permanents à la date du sinistre

Saisir mes effectifs vendus l'année précédente

Equins

Saisir mes effectifs permanents à la date du sinistre

Porcins

Saisir mes effectifs permanents à la date du sinistre

```
Saisir mes effectifs vendus l'année précédente
```

Aviculture, cuniculiculture

Saisir mes effectifs permanents à la date du sinistre

Saisir mes effectifs vendus l'année précédente

Gibier

Saisir mes effectifs vendus l'année précédente

Cliquez sur « valider et continuer »

Précédent

Valider at continuer

Préconisations techniques | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation

Effectifs animaux :

vendus en 2017 et permanents Début hivernage 2018

Surfaces en 2018 (PAC):

- Céréales auto-consommées (décompte automatique)
- Certaines surfaces (notamment en Ray Grass) sont parfois déclarées en FAG. Les fourrages annuels (radis fourrage, navet fourrage, betterave fourrage...) ne sont pas éligibles à la calamité. Le décompte des surfaces FAG n'apparait donc pas dans le courrier envoyé aux exploitants. Pour certains cas, il faudra peut-être identifier la partie déclarée en FAG qui est effectivement en herbe pour rebasculer les bonnes surfaces dans la télédéclaration calam.

Vos étapes	Informations pour la saisie de vos élevages particuliers			
Caractinistiques de Fengloristices				
Déclaration des élevages	Aquaculture, pisciculture, preduits de la mer - Apiculture			
Déclaration des élevages particuliers	• Hasquer mes éléments			
Déclaration des cultures	Apiculture Ruches pastorales (miel)	ruche(s)		
Déclaration des récoltes	Apiculture Ruches sédentaires (miel)	ruche(s)		
Aide				
Pour aller d'une étape à l'autre, vous devez utiliser les boutons en bas de page.		Précédent	Valider et continuer	
Quitter cet assistant				
	Préconisations techniques Mentions légales Conditions générales d'utilisation	/	1	
NINGTÉRE DE L'AGROUCTURE, DE L'AGROALMENTARE ET DE LA TORÊT				V20/3419

A compléter si nécessaire puis « valider et continuer »

....

L'enregistrement s'est bien passe

Vos étapes	Informations pour la sassie de vos cultures		
Caractéristiques de Texploitation	ATTENTION : Yous devez déclarer la TOTALITE des surfaces d	le votre exploitation qui sont en PRODUCTION	peuvent etre
Déclaration des élevages.			completees a partir
Déclaration des élevages particuliers	Céréales et oléoprotéagineux (hors mais)	/	de la PAC
Déclaration des cultures	+ Internet for Belleville		(cf courrier)
Diclaration des récoltes	Avoine (2017)	ha	.
Déclaration des pertes de fonda	Blé dur hiver	No / 0 . [ca E
Aide	Blé tendre hiver (2017)		ca
Pour aller d'une étape à l'autre, vous devez utiliser les boutons	Bié tendre printemps (2017)	he in a	Ca.
en bas de page.	Colza sec (2017)	N	ca.
•) Quitter cet assistant			
	Féverole hiver	ha a	
	Féverole printemps	hee	ca .
	Hais grain		
	Saisir mes surfaces		
	Surfaces fourragères		
	Saisir mea surfaces	II y	a partois des
	Vergers et raisin de table - Cultures pérennes	asc	enseur selon les
	Saisir mes surfaces	caté	égories de
	Vignes de cuve	cul+	
	Saisir mes surfaces	cuit	

l'ensemble des surfaces déclarée et éligibles (surface en herbe) seront présentent ici Si une partie de la surface seulement est touchée, il faut changer la surface sinistrée

17:2

15/05/200

11

Accural > Effectuer ma demander > Avertissement (valamaté Gel avril 2017) > Télédédarer

Enformacions sur la	rayamite
Vous allez télé	déclarer pour la calamité suivante : Gel avril 2017
La date limite	se clöture pour effectuer et valider votre télédéclaration est fixée au : 31 mars 2018
Voici l'état d'avanc	ement des 3 phases de votre télédéclaration
All	antion, pour pouvoir télédéclarer, il est nécessaire de pas bloquer les fenêtres popup dans votre navigateur.
	Terminé - Terminé
	Tuprimer ma télédéclaration
-	A complète mes justificat : En cours
	Je participe à l'enquête de satisfaction
	4 Retour
	Préconisations techniques Mentions légales Conditions générales d'utilisation

Cliquez sur l'étape 2

MNESTÉRE DE L'AGRICULTURE, DE I

....

Actual > Effectuer ma demande > Télédélester (calamité Sachernase estivale 2018) > Asaistant de saisie des Lutificatifs

Acousti > Effectuer ma demande > Télédéderer (celemité Sechereuse estivale 2018) > Assistant de seise des justificatifs

Contrats d'assurance					
IBAN	Assurance souscrite : Risque incendie e	st tempéte sur bâtimen	ts d'exploitation		
Alertes et observations	Votre assurance	Coordonné	es de votre contact		
Autorisations, attestations et engagements divers	*Compagnie : - Non renseigné - +	*Nom. :			
Aide	"N" de contrat :	Prénom : *Téléphone :	- 1	Supprimer ce	
Pour aller d'une étape à l'autre, vous devez utiliser les boutons en bas de naze.	🛕 Contrat à jour des cotisations	Courriel.)		contrat	
and the second s			Ajouter ur	contrat d'assurance	
Quitter cet assistant			-		
				Valider et continuer	

Saisir les informations qui correspondent au contrat en question, puis « valider et continuer »

....

Cliquez sur « valider et continuer »

Accumi 🗧 Effectiver zus demende 🗧 Austriaaement Loalannie Gel avril 2017) 🗧 Telédéslater 🎽 Assistant de sesse des institutionits (salennie Gel avril 2017)

Préconisations techniques | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation

Vos etapes	
Contrats d'assurance	Autorisations
IBAN	I Jautorise (nous autorisons) :
Alertes et observations	la DDT, la DDTM, à consulter tout organisme (EC, OP, coopératives, acheteurs privés, douanes,) susceptible de fournir
Autorisations, attestations et engagements dovers	les élements necessaires à l'instruction et au contrôle de mon dossier, la DDT, la DDTM, à demander toute information relative à mes contrats d'assurance et aux éventuelles indemnisations perçues à leur tire aux caisses d'assurance mentionnées.
Aide	l'utilisation de ces informations pour l'accès éventuel aux aides complémentaires mises en place par les collectivités territoriales.
Pour aller d'une étape à l'autre, vous devez utiliser les boutons en los de ceres	la DDT, la DDTN, à fournir les données de la présente demande à mon établissement de crédit, si je sollicite des mesures d'aide complémentaires.
en vas or page.	Attestations
o Quitter cet assistant	J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :
	Que je n'ai pas sollicité pour le même dossier, une autre aide que celle indiquée sur le présent formulaire de demande d'aide.
	L'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire et les pièces jointes,
	(Pour les GAEC) : Que la présente déclaration a été réalisée en concertation avec l'ensemble des associés du GAEC.
	Engagements
	I Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :
	A détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente, pendant 3 années,
	A informer la DDT, la DDTM, de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, des
	A me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place.
	En cas de perte de fonds (dégâts relatifs aux sols, ouvrages et cultures pérennes), à employer sur l'exploitation la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamités agricoles.
	Je déclare ne pas percevoir de pension de retraite apricole.
	Information et demande
	Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements, le vemboursement des sommes perques sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités
	financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Cochez les engagement et Cli sur « valider et continuer »

suffit de signer le dossier

connexion

C'est FINI! Traitement rapide du dossier

DÉCLARATION PAPIER

Imprimé CERFA disponible sur le site de la Chambre d' Agriculture :

https://lot.chambre-agriculture.fr/

CALAMITÉS

RUBRIQUE : CALAMITES

10 A	(CT/B)
utere - April - Presente Refreitungen Presente	N" 13681"03
PROCÉDURE DES CALAMITÉS AGRICOLES - DEMANDE D Le régime des calamités agricoles a pour but d'indemniser des pertes de récolte et lors d'événements météorologiques contre lesquels vous n'auries Articles L361-1 à 8 et D361-1 à D361-42 du Code rural	INDEMNISATION DES PERTES t/ou des pertes de fonds que vous auriez subies e pu protéger vos productions. Let de la pêche maritime
lvant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information, veuillez t territoires (et de la mer) du département dans leguel se situe votre exploitation	ransmettre Forginal à la Direction départementale des n'et veuillet en conserver un exemplaire
lvant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information, veuillez b territoires (et de la mer) du département dans leguel se situe voite exploitation TOLENTIFICATION DU DEMANDIRIE	ransmettre Fongenal à la Direction départementale des n'et veuillet en conserver un exemplaire
Ivant de remple cette demande, weuliez lee attentivement la notice d'information, weuliez b tentores (et de la mer) du département dans leguel se situe votre exploitation TOTENTIFICATION DU DEMANDORUS P SIRET : N° PACAGE	ransmettre Fonginal à la Direction départementale de n et veuillez en conserver un exemplaire
Ivant de remplir cette demande, weuliez lee attentivement la notice d'information, veuliez b territoires (et de la mer) du diguetement dans leguel se stue votre exploitator TOLENTIFICATION DU DEMANDITUR P SIRET :	ransmettre Fongenal à la Dérection départementale de n'et veuillet en conserver un exemplaire
Avant de temple outre demande, veuillez lie attentivement la notoe d'information, veuillez b territoires (et de la mer) du dépurtement dans lequel se situe voire exploitator DOCENTIFICATION DU DEMANDRUR V° SIRET : N° PACAGE Nom et prénom ou ration sociale : Ratist paridique de l'exploitation : (Exploitation individuelle, GAEC, EARL, SOEA, SAR2, SA()	ransmottre Rongenal à la Dérection départementale de n'et veuillet en conserver un exemplaire

COORDONNELS DU DEMARDEUR

Reunions calamité Sécheresse 2018

Déclaration des productions animales

Effectifs permanents: présents en 2018 (oct/nov) Cheptel reproducteur

Reu

		ÉLEVAGE AVEC DÉCLAR	ATION EN	EFFECTIPS	
CODES	CATÉGORIES D'ANIMAUX	EFFECTIPS <u>PERMANENTS</u> (présents à la date du sinistre)	CODES	CATÉGORIES D'ANIMALIX	(hors réforme) (fannée précédente (année 2017)
	BOVENS			BOVINS	
93400	Vactore baltières inf à 5000	so	91358	Veeux de boucherie (hors-sol)	
93402	Vaches laiblines with 5000 et 6000		92304	Gérisses engraissement de 1 à 2 ans	
\$3404	Vectore lablerer write 5000 et 7000		92300	Génisses engraissement de + de Jane	
\$3406	Vectors lattimes writes 7000 et 8000		91307	Broutantia ou repouses 3 moia à 1 an	
93406	Vectors Initians > 0000	2	91309	Autres bovins de 3 mois à 1 an	
93500	Vective nourfload	2) (2)		PORCINS	
91300	Dosuf de plus de 2 ans race à viende	3	93025	Porto chartaders sans post sevinge	
90200	Génisses de souche de plus de 2 ans	3	93632	Porce charculters avec post sevrage	1
92202	Génisses de souche de 1 à 2 ans	90 (d.		OVENS	
91302	Tauritions ou animaux milies finis 1 à 3 ans	2. (a	92706	Agnesus engreize ernent	
	PORCINS	(c) e	-	VOLATLES	2
93003	Truks rakesur-porosiets 25 kg	10 X.	93305	Pouletz fermiers-tabel	
93000	Truks nakasur-portaleta 7kg	91 (12) (12)	93307	Pouletz standards (de chair)	
93100	Truks rakesur-engräkseur	G	93502	Canarts prèt à gaver	
	OVENS	11. S	93604	Canand à rôth	
91500	Drebis viendes		91505	Centerd gevé	
93400	Drick bitiens		90602	Oles prêtes à gaver	
92702	Agneller	Ŷ.	92004	Olec à rôth	
	VOLABLES		\$2506	Oler prodec	
93206	Poules pondeuses - Clufs		92003	Onder familiere	
91500	Cana reproductrica	1	\$2900	Pintades	
\$2500	Des reproductrices		95000	Collies engraturement	
	CAPRINS			GIMERS	
91900	Oriver latiens lat non transformé		93458	Palaana da tir	
93902	Chèvres lattères lat transformé		93400	Liènner (nb de couples)	
91710	Crewetter	Ŭ.	90420	Perdito de tir	
RQUEDES					
91802	Jumento de note légène				
91800	Jumento de mos lourde				
92101	Area, Arease				
(*) Les pe	etes sur animalit sont à déclarer dans	s l'amere pertes de fonds	Élevade		

Effectifs vendus:en 2017

Productions végétales

Le récapitulatif des surfaces de l'exploitation figure sur l'annexe du courrier DDT. A vérifier et ajuster éventuellement

Certaines surfaces (notamment en Ray Grass) sont parfois déclarées en FAG. Les fourrages annuels (radis fourrage, navet fourrage, betterave fourrage...) et le maïs ne sont pas éligibles à la calamité mais rentrent dans le calcul de la perte. Le décompte des surfaces FAG n'apparaît donc pas dans le courrier envoyé aux exploitants.Pour certains cas, il faudra peut-être identifier la partie déclarée en FAG qui est effectivement en herbe pour rebasculer les bonnes surfaces dans la télédéclaration calam.

Utilisation	Alisation des surfaces de votre exploitation durant l'année du sinistre (2018)								
Codes	Cultures	he		-08	Codes	Cultures	ha		- 28
	CULTURES FOURRAGER	ES .				VIGNES			
94700	Prairies naturalies				95000	AOP			
94720	Prairies temporaires				96000	Vina de Paya = vina IGP			
94684	Prairies artificielles				95000	Vine de Table - vine sans 15			
90960	Pancoura					RAISINS DE TABLE			
95361	Mails fournage				94852	Vigne à Chasselas de table			
	CEREALES		-	1	94363 Vigne raisin de table				
91572	Bill bandre hiver Quercy Blanc					CULTURES MARASCHERES ET FLO	RALES		
91572	Bié bandre hiver Reste Dept.				1925015	Marakhage-fleurs plein air			
91574	Bill bandre Printemps Quercy Blanc				19250.5	Marsichage-fieurs abri froid			
91574	Bié bandre Printemps Reste Dept.				92502	Marakhage-fleurs abri chaud			
91551	Bié dur Hiver					CULTURES FRUITIERES			
93905	Orga d'hiver				93763	Noyer traditionnel			
90906	Orga de printemps				193760	Noyer Intendf			
91370	Assiste				93740	Noisettier			
85400	Tritocale				91031	Christelignier bouche			
95522	Mais grain Inigué				93832	Châteignier industrie			
93025	Mais grain sec Quercy Blanc				91770	Cerisier (tous)			
2008	Mais grain sec Causses				94430	Pointer (tous)			
93325	Mais grain sec Resta Dept.				94550	Pommier (tous)			
85343	Sorgho grain				94040	Pächer (y compris nectarines)			
95160	Seigle				94793	Prunier Raine Claude			
	OLEAGINEUX				94780	Prunier de table (autrez)			
92170	Colos sec Quercy Blanc				94802	Prunier d'ente labeillaé			
92170	Colos sec Reste Dept.				94000	Prunier d'ente industrie			
95302	Soja Irrigué				93060	R0well			
95303	Soja sec				92380	Grossille de bouche			
8446	Tourneed sec				92725	Aveyron			
	PROTEAGINEUX		-		92736	Corrisos			
94494	Pois problegineux non irrigués				90740	Prambolise de bouche			
94492	Pole problegimeux imigués					CULTURES LEGUINEERES			
92641	Péveroles hiver				90070	AL			
92642	Féveroles printemps				91290	Aspenges blanches			
	TABAC				91293	Asperges vertes			
95385	Tabac Brun				93380	Neion de plein champ			
95360	Tabac Biond				90926	Harlost vert main			
	PLANTES SARCLEES				95420	Tomate			
94624	Pomme de terre primeur				92320	Courgette			
94620	Pommes de terre de conservation				94240	Polynon, piment			
	PEPENDERES				•	PLANTES & PARFUH			
94142	Pépinière viticole racinée				93935	Lavande (touter)			
94141	Pépinière viticole greffée soudée				93545	Lavandin (tous)			
94000	Pépinène fruitière					DIVERS			
94064	Pépinière forestère				91215	Ruches sédentaires			
94120	Pépinière omemeriale				91214	Ruches partonies			
		1							a

(*) Les pertes sur productions végétales sont à déclarer dans les annexes pertes de récolte

Neumons calamite Sechelesse 2010

- L

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Pièces	Obligatoire/facultatif	Pièce jointe
Exemplaire original de cette demande d'aide dûment complété, daté et signé	Obligatoire	
Annexes déclaration des pertes de récoltes et /ou des pertes de fonds	Obligatoire en fonction du type de perte	
Pièces justificatives attestant des pertes de récolte (*) et / ou des pertes de fonds-	Obligatoire	₽
Relevé d'identité bancaire	En cas de changement des coordonnées bancaires connues de la DDT(M) et si vous avez fait le choix de ne pas compléter l'encadré du présent formulaire intitulé « Coordonnées du compte bancaire »	
Attestation(s) d'assurance par compagnie	Obligatoire	
Document établissant les droits du demandeur sur les biens sinistrés	Obligatoire	
(*) Conie des déclarations de récolte ou des hordereaux de livraison		

SIGNATURE ET ENGAGEMENTS

Je soussigné (nom et prénom) :

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je déclare ne pas percevoir de pension de retraite agricole.

Je demande à bénéficier d'une indemnisation au titre de la procédure des calamités agricoles.

Je m'engage, sous réserve d'attribution de l'aide (*) :

- a à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années ;
- a à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place ;

Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.

Fait le ____//__//___/ Signature

(*) Veuillez cocher les mentions utiles

ANNEXE 3 - Pertes de récolte

Déclaration des surfaces fourragères ayant subi des do	mmages pour l'année _ _ _
N° SIRET :	
Nom et prénom ou raison sociale du demandeur :	

Nature de la culture	Année de la culture	Surface sinistrée pour les fourrages (ha.a.ca)		Surface grêlée (ha.a.ca)	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance en euros (2)	Autre indemnité hors assurance
		(ha.a.ca)	v		Grêle (1)	MRC (1)		
	-					-		
					1			

(1) : Cochez la case en cas de réponse positive (MRC : Multirisques climatiques) (2) : Colonne à remplir seulement en cas de réponse positive dans la colonne (1) « Grêle ou MRC »

Date :

Signature :

A FAIRE COMPLETER PAR L' ASSUREUR

ATTESTATION D'ASSURANCE DEVANT ÊTRE JOINTE AU CERFA Nº13681 POUR L'INDEMNISATION AU TITRE DES CALAMITÉS AGRICOLES

Campagne agricole : Année |_____

and the second second	and the second	and the literature of the lite
a parte	1000	COMPANY OF COMPANY OF COMPANY

_ ; Date du sinistre : [_1_1/]_1_1/1_1_1_1

Commune principalement concernée par la calamité :

		GARANTIES		
	Assurance multiris	que agricole (ou assurance incer	ndie - tempēte)	
Numéro du contrat :	11111-111 <u>2</u> -1111-111	Biere gerentie : Sätments exploitation Contenu C		
	Assurance s	ur les embarcations (cas de l'aqu	aculture)	
Numéro du contrat :		Blere garantis :		
		Assurance mortalité du bétali		
Numbro du contrat : <mark>1 de</mark> ces as indispe	<mark>1 de</mark>	Espèces assurées : -	Indomnités de sinistre (€) : -	
	ces assuration indispensation	ances able		

GARANTEES (SUTTE)

Assurance des récoltes contre les risques dimatiques

Numéro du contrat Grêle : ____

Numéro du contrat Multirisques dimatiques (MRC) :_____

	Cultures sinistrées assurées	Superficies assurées (ha)	Capitaux totaux assurés (€)	Franchise par culture (*)	Indemnités versées (€)
G: n MRC: n					
G: c MRC: c					
G: c MRC: c					
G: a MRC: a		8	3 3		
G: a MRC: a			8		
G: a MRC : a					
G: n MRC: n					
G: c MRC: c				j j	
G: c MRC: c					
G: a MRC: a		8	3 3	:	
G: a MRC: a		8			

(*) Si le contrat souscrit est un contrat à l'exploitation ou pour un groupe de cultures, veuillez indiquer le montant global de la franchise.

SIGNATU	RE ET ENGAGEMENTS DE L'ASSUREUR ET DE L'ASSURÉ			
'assuré, soussigné, atteste être assuré au jour de la calamité :				
Feit lo []/ _]/	Signature de l'assuré :			
L'organisme d'assurance atteste que l'as additionnelle dans le cas où elle existe, a d	suré mentionné di-dessus, est assuré au jour <mark>de la calamité et que la contribution été acquittée ou est exigible.</mark>			
Feit lo [////	Signature de l'assureur :			

Signature assureur et assuré

Reumons caramite secheresse 2010

Procédure PAPIER

Reunions calamité Sécheresse 2018